



- Candidatures postes Polynésie
Remise dossier à l' IEN avant le 03/12
- Candidatures postes Mayotte
Remise dossier à l' IEN avant le 14/12
- Candidatures postes Nouvelle
Calédonie et Wallis et Futuna
Remise dossier à l' IEN avant le 14/10

- DDEAS session 2013
Inscriptions du 1er/09 au 15/10
Appel à candidature
1 poste de psychologue
scolaire
Candidature avant le 05/10

Stage "début dans le métier"
mardi 27 novembre de 9h à 16h30
Ouvert aux T1, T2, T3

Calendrier scolaire : voir les modifications
<http://69.snuipp.fr/spip.php?article1254>

snuipp rhône informations

n° 2 - 02/10/2012
prix : 0,15 €

édito

Réunions d'Informations Syndicales
Mercredis 3 et 10 octobre 2012
partout dans le département
<http://69.snuipp.fr/spip.php?article1234>
La refondation de l'école ne peut pas se faire sans nous !

Participez massivement aux RIS proposées par le SNUipp/FSU 69 dans chaque circonscription afin de vous exprimer !
Vous pouvez déduire 6 h de RIS des animations pédagogiques ou de la journée de solidarité.
Le DASEN s'est adressé aux IEN, leur demandant de permettre la saisie sur Anim69 (cocher "autre", "projet individuel" ...)

Les dates suivantes :

- Mercredi 27 mars 2013
- Mercredi 10 avril 2013

Réunion d'Informations Syndicales
« CPC »
pour réfléchir ensemble à la formation des enseignants et porter des propositions communes dans les différentes instances.
Mercredi 17 octobre de 13h30 à 16h30
Bourse du travail (salle B)

Le nerf de la guerre

Le SNUipp-FSU est le syndicat majoritaire dans le Rhône depuis de nombreuses années. Il a même renforcé sa position aux dernières élections professionnelles de 2011 avec maintenant 7 élus paritaires sur 10 représentants du personnel.

Pour autant, le nombre de ses syndiqués ne progresse plus depuis 2 ans. Situation paradoxale donc, d'autant que les déchargés et militants du snu69 sont toujours plus sollicités par les collègues. La gestion des mails et appels téléphoniques représente une part de plus en plus importante dans le travail de la section au quotidien. Carte scolaire, mouvement, promotions, bonifications, permutations, formation, mais aussi congé maladie, congé maternité ou parental, temps partiel, disponibilité, ou encore rapport d'inspection, simulation de pension de retraite, cumul d'activités, frais de déplacement, supplément familial ...

La liste n'est pas exhaustive. En tant qu'élus du personnel, nous nous faisons un devoir de répondre à tous les collègues, syndiqués ou pas. Mais, l'administration étant ce qu'elle est actuellement, nous avons le sentiment certains jours que la section est devenue une annexe de l'Inspection Académique. Pourtant il n'en est rien car nos moyens financiers proviennent exclusivement de nos syndiqués. Plus de syndiqués, c'est donc plus de moyens tant humains que financiers. Plus de syndiqués, c'est plus de poids dans les instances académiques pour défendre nos droits.

Nous avons besoin de vos adhésions pour continuer à vous répondre et à vous accompagner individuellement, pour défendre la transparence et l'équité pour tous, pour transformer l'école.

Se syndiquer est donc une nécessité.

N'attendez plus si vous ne l'avez pas encore fait.

Yannick Le Du
Co-secrétaire départemental



Nominations sur postes G restés vacants : 1 mois dans la plus grande opacité !



Sommaire

L'engagement du DA-SEN

A la rentrée, et suite à la demande du SNUIPP, le Directeur Académique du Rhône a accepté de nommer des personnels sur les postes G restés vacants, afin de ne pas affaiblir encore plus les RASED concernés.

Un mois après, où en est-on ?

Alors que seuls 6 postes sont concernés dans tout le département, personnels, RASED et ... élèves en difficultés attendent encore à ce jour la nomination de ces personnels.

Alors que les prises en charge se mettent en place, les RASED concernés sont souvent dans l'incapacité de commencer quoi que ce soit, puisqu'on leur

annonce depuis des semaines la venue d'un autre enseignant en soutien.

Alors qu'on connaît cette décision depuis début septembre, aucun appel d'offre à des enseignants expérimentés n'a été constaté dans les circonscriptions concernées et déjà se profilent des nominations contestables de collègues à temps partiel, ou d'autres volontaires ... désignés alors que beaucoup d'autres ont ou auraient pu postuler sur ces fonctions.

Le SNUipp/FSU est intervenu pour que les choses se mettent enfin en place au plus vite et dans de bonnes conditions, dans l'intérêt de tous.

page 1

Edito
Réunions d'Informations
Syndicales

page 2

Nominations sur postes G
restés vacants
Stage "débutants dans le
métier"

Abrogation du dispositif "journée de carence"

Le 17 septembre 2012, les organisations syndicales CFDT, CFTC, CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires et UNSA rappellent à la ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique, Marylise Lebranchu, leur exigence de voir abroger le dispositif "journée de carence".

Madame la Ministre,

Au moment de son instauration, toutes nos organisations syndicales ont dénoncé la mise en place d'une journée de carence pour les agents de la Fonction Publique et en ont demandé le retrait.

En effet, cette mesure pénalise durement les personnels contraints à congés maladie sur prescription médicale. Ils subissent, de fait, une baisse de leurs salaires comme s'ils étaient coupables d'être malades. Cette nouvelle amputation de leur pouvoir d'achat vient s'ajouter à celles dues au gel de la valeur du point, à l'augmentation des cotisations pour les pensions.

Il s'agit bien d'une nouvelle atteinte au statut des fonctionnaires et d'une volonté de stigmatisation des agents de la Fonction publique.

Nos organisations considèrent qu'il faut plutôt agir sur les conditions de travail et le renforcement de la médecine de prévention.

Nos organisations syndicales réaffirment qu'il est indispensable d'abroger au plus vite la disposition législative, à l'origine de ce dispositif aussi injuste qu'inefficace.

Dans l'attente d'une réponse rapide, elles vous prient d'accepter, Madame la Ministre, leurs sincères salutations.

**Actualités,
mouvement, carte
scolaire, promotions,
... toutes les infos sur
internet**



<http://69.snuipp.fr>

Le bulletin SNUipp Rhône Informations est un outil d'information et de communication en direction des écoles du département du Rhône. Faites-le circuler ou affichez-le.

Participent à sa rédaction :
Bernard BAGAGGIA
Camille BASTIEN
Anne BOTTEON
Christian DOMAS
Marie-Jeanne GARNIER
Benjamin GRANDENER
Fabien GRENOUILLET
Pascale JOURDAN
Caroline KOMORN
Patrick LABALME
Valéria PAGANI
Yannick LE DU
Fabienne LOREAU
Delphine MORAND-
DUMARSKI
Françoise MOULINIER
Laurent SERVONNET

Stage "débutants dans le métier" ouvert aux T1, T2, et T3

Mardi 27 novembre 2012 de 9h à 16h30 (lieu à déterminer)

Cette journée est pour vous l'occasion d'avoir des informations de plus en plus difficiles à trouver.

Après un bilan de votre rentrée et les réponses à vos questions, nous aborderons les points suivants :

- traitement, promotion, infos sur la carrière, changer de département.
- actualité syndicale.
- les risques du métier (intervention de l'Autonome de Solidarité).
- Sur le plan pédagogique, nous aborderons les spécificités du poste de remplaçant et vous proposerons des outils pratiques. Mais nous pourrions aussi répondre à toute autre question que vous souhaiteriez évoquer.

Ce stage sur temps de travail est un droit, il suffit de faire une demande écrite au DA-SEN via l'IEN un mois à l'avance, soit avant le 27 octobre 2012 (modèle de lettre sur notre site : 69.snuipp.fr) et de nous renvoyer une confirmation de votre participation à snu69@snuipp.fr

Si vous avez des collègues débutants dans votre école, pensez à leur communiquer cette information.



SNUipp Rhône Infor- mations

Bulletin hebdomadaire
d'information
du SNUipp Rhône
BP 4583 69244 LYON
Cedex 04
Tél : 04 78 27 41 50
snu69@snuipp.fr

Imprimé par l'association
École libérée

Directeur de publication :
Bernard BAGAGGIA
CPPAP : 0615 S 07361
ISSN : 1248-2927

Tirage à 3000 exemplaires